

*Préambule :*

*L'action sociale n'est pas épargnée par les restrictions budgétaires. Dans la plupart des organismes, les budgets ont stagné ou au mieux augmenté très modestement. Pourtant c'est bien dans ces périodes de crise que les associations type « CAES » doivent jouer à plein leurs rôles : aider les agents à accéder à la culture, au sport et aux vacances pour eux et leur famille ainsi qu'aux activités des enfants en dehors du temps scolaire. Il est indispensable de soutenir les actions visant l'accès à des activités collectives.*

**Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel d'obtenir de nos organismes des moyens financiers en accord avec les besoins.**

## **Renouvellement des administrateurs des CAES CNRS et INSERM : bilans et enjeux**

L'amélioration des conditions de vie des personnels actifs et retraités et de leur famille est l'objet premier des CAES. Créés par les organisations syndicales, dans l'esprit de la gestion de l'action sociale par et pour le personnel, les CAES n'ont cessé de progresser dans leur action, dans leur structuration. Ces quatre dernières années, au CNRS comme à l'INSERM, les élus SNTRS-CGT ont assurés la présidence et de nombreuses charges dans les commissions. Dans un contexte budgétaire très difficile, le premier acquis de notre action déterminée est la progression de la participation des agents aux activités du CAES, qui a été portée à son plus haut niveau historique.



Pour le SNTRS-CGT, l'action sociale a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels actifs et retraités et de leur famille, Elle englobe sans ligne de partage des actions ayant trait à la vie professionnelle, la vie privée et la solidarité, la prise en compte de tous les aspects de la vie d'un travailleur, avec comme objectif l'épanouissement de l'individu et la qualité de vie.

Progresser dans cet objectif, c'est lutter pour que les employeurs, en l'occurrence nos organismes de recherche, ne contournent pas leurs obligations en matière de financement et donnent à l'action sociale et en particulier aux CAES, les moyens matériels et humains afin d'oeuvrer pour l'égalité et la justice sociale. L'action sociale n'est pas qu'une aide « aux plus démunis », elle est un élément essentiel de civilisation qui concerne toutes les catégories de personnels.

## **Les enjeux majeurs au CAES du CNRS**

La première priorité est l'accès du plus grand nombre d'agents aux diverses activités. Cet objectif nécessite de mobiliser élus et professionnels du CAES du CNRS pour faire vivre et développer une offre large et diversifiée dans les domaines des vacances, de l'enfance et des multiples activités locales et régionales.

Ouvrir la porte aux diverses activités à tous, c'est défendre et améliorer une politique de tarifs dégressifs qui permet à toutes les catégories de personnel un subventionnement en fonction des revenus du ménage, avec la prise en compte des situations spécifiques des familles monoparentales et des personnes en situation de handicap. Les élus SNTRS-CGT se sont opposés à toutes les tentatives de recul dans ce domaine.

La vie du CAES du CNRS repose sur l'action locale et régionale et la présence sur tous les sites CNRS. La politique de diminution des moyens en personnel exige une mobilisation forte des élus pour améliorer cette situation. Elle impose aussi à la direction du CAES du CNRS de tout faire pour éviter la désertification de certains sites afin de maintenir notre présence partout.

Pour permettre à tous l'accès aux vacances, le CAES du CNRS a acquis et développé un patrimoine important, qui permet de maîtriser une offre d'activités associées et d'éviter une dépendance du secteur commercial privé. Seule la gestion complète assumée par l'association permet de maintenir une politique propre à l'association. Cette politique implique une programmation pluriannuelle de mise à niveau de ce patrimoine et aujourd'hui les centres du CAES du CNRS sont en équilibre. Là encore, vous pouvez compter sur nos élus pour s'opposer à toutes les tentatives d'externalisation de ce secteur.

Dans le domaine de l'enfance, nos élus se sont battus pour ouvrir le plus largement possible les partenariats avec les ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) associatifs et municipaux. Ce domaine malmené par la modification des rythmes scolaires a conduit le CAES du CNRS à adapter ses formules d'accueil le mercredi, pour répondre aux contraintes des parents et des enfants. Le SNTRS-CGT a défendu et obtenu la généralisation sur l'ensemble du territoire de la prise en compte des séjours scolaires au même titre que les colonies de vacances, et ce dispositif demandera encore beaucoup d'effort pour une application complète.

C'est à l'initiative de nos responsables de commission que le débat a été lancé pour intégrer, partout où cela est possible, les personnes en position de handicap et les progrès sont sensibles dans ce domaine, tout comme dans le développement d'une action culturelle forte, nationale comme régionale, malgré un contexte budgétaire trop tendu.

Participer à la direction du CAES, pour les élus SNTRS-CGT, c'est développer les solutions qui permettent de défendre l'intérêt de l'ensemble des agents dans le respect de nos convictions syndicales et d'une politique de gestion des personnels respectueuse de l'éthique syndicale.